

“Pourquoi ne pas instaurer un quota de visas humanitaires?”

■ François De Smet, directeur de Myria, le Centre fédéral migration, propose des pistes pour leur délivrance.

Entretien Louise Vanderkelen

Le directeur du Centre fédéral migration (Myria) revient sur les affaires qui ont créé la polémique en 2016 et anticipe celles qui feront l'année 2017 en matière de migration.

En 2016, un nombre record de demandeurs d'asile ont obtenu une protection: un statut de réfugié ou une protection subsidiaire. Ces personnes sont désormais reconnues mais ont encore énormément de chemin à parcourir: trouver un logement et un travail par exemple. Pensez-vous que suffisamment d'initiatives sont mises en place pour favoriser l'intégration de ces personnes?

On est face à un défi sans précédent en matière d'intégration. Elle est du ressort des Communautés et des Régions. Donc, je dirais que le défi concerne ces deux niveaux de pouvoirs. Au niveau fédéral, le job a été fait pour l'accueil. Là où on peut peut-être critiquer le gouvernement fédéral, c'est sur sa décision de rendre possible le retrait du statut de réfugié pendant cinq ans. Les acteurs sociaux tels que les employeurs pourraient être réticents à engager une personne qui ne resterait pas sur le long terme. Pour le reste, le défi va être du côté des Régions. On espère que le parcours d'intégration, qui est déjà d'application en Flandre depuis 10 ans, va pouvoir se mettre en place en Wallonie et à Bruxelles, où il n'en est qu'à ses balbutiements. Ne pas proposer de parcours d'intégration aux gens qui arrivent et qui ont un titre de séjour définitif revient à leur dire “bienvenue et débrouillez-vous”. Le gros du défi de l'intégration va commencer maintenant.

Les personnes qui n'auront pas obtenu le titre de réfugié vont recevoir un ordre de quitter le territoire. Certaines le feront, d'autres pas. Theo Francken (N-VA), secrétaire d'Etat à l'Asile et à la Migration, a présenté sa note de politique générale pour l'année 2017. Celle-ci stipule qu'il va mettre plus de moyens dans le rapatriement des personnes en séjour illégal. Est-ce que le respect des droits fondamentaux des étrangers est en danger?

Dans tous les dossiers possibles, en matière de migration, c'est sans doute le plus difficile et délicat. Myria a pris une position quant à la détention en centres fermés de familles avec enfants mineurs. En 2008, des maisons de retour dans lesquelles les familles sont invitées à séjourner ont été mises en

place. C'est contrôlé mais ce n'est pas carcéral, c'est-à-dire qu'on peut aller et venir. Il faut savoir que, même pour une courte durée et dans un environnement soi-disant adapté, la détention d'un enfant est toujours source de traumatismes. Il ne suffit pas de peindre les murs en rose ou d'ajouter une plaine de jeu pour rendre l'endroit adapté aux enfants. Il faudrait investir beaucoup plus dans les alternatives à la détention comme ces maisons de retour. Le gouvernement vous dira qu'il y a quand même 30 % des familles qui prennent la fuite avant leur rapatriement. C'est vrai. Mais il faut voir le verre à moitié plein. Si on investissait davantage dans la sensibilisation et dans ces alternatives à la détention, on pourrait dépenser un peu moins dans la politique de détention et d'expulsion, très coûteuse.

Les nationalités prédominantes parmi les demandeurs d'asile à la fin 2016 et au début 2017 ont changé. Les Syriens ne sont plus majoritaires en Belgique. Peut-on parler de la fin de la crise de l'asile?

Quand on dit que la crise de l'asile est terminée, c'est apparemment vrai en termes de chiffres absolus. On a “réussi” à stopper le flux d'arrivée grâce à la fermeture de la route des Balkans et au deal avec la Turquie. Mais à quel prix? Pendant ce temps-là, les Syriens n'ont simplement plus les moyens de venir ici alors que la situation sur place est identique. Et puis, il y a surtout ce chiffre terrifiant du nombre record de morts en mer en 2016 : 5 000 en Méditerranée et 7 000 dans le monde. Il est impossible d'accueillir ou de refuser toute personne en demande mais est-ce que l'Europe ne devrait pas se rendre indépendante des pays qui l'entourent comme la Turquie, et mettre en place une politique migratoire cohérente?

Vous venez de dire qu'il était impossible d'accueillir tout le monde mais aussi de refuser tout le monde. On peut mettre votre réflexion en lien avec le cas de la non-délivrance d'un visa humanitaire à une famille syrienne. Quelle est votre position?

Il y a un paradoxe car si cette famille syrienne s'était mêlée aux autres réfugiés ayant fait la traversée et avait pris la route des Balkans, était arrivée en Belgique et avait déposé une demande d'asile, elle aurait eu 97 % de chance d'avoir son statut accordé. Le paradoxe est que la Belgi-

que alloue des visas humanitaires : 849 en 2015 et plus de 1 000 en 2016. Nous ne sommes pas radins en la matière. Nous estimons cependant qu'on pourrait attribuer davantage de visas humanitaires. Ce serait logique, vu qu'on a fermé la route migratoire. On pourrait délivrer des visas dans certaines conditions, que l'on rendrait strictes. Et pourquoi ne pas instaurer un quota et se dire que la Belgique peut délivrer entre 800 et 1 000 visas humanitaires par an? Et de préférence, coordonner cela avec une répartition européenne, voire mondiale? Nous pensons même qu'il faut que le pouvoir discrétionnaire reste dans les mains du secrétaire d'Etat. Ce n'est pas un problème en tant que tel. Mais ce pouvoir pourrait être encadré.

“Interdire la publication de commentaires est une défaite de la liberté d’expression”

Des commentaires racistes ont fleuri sur le Web après la mort d'un jeune Belgo-Turc à Istanbul. Depuis, le groupe de presse Roularta a pris la décision de supprimer la possibilité de commenter ses articles en ligne. Est-ce une bonne initiative selon vous? Ou cela mettrait-il au contraire en péril la liberté d'expression?

Je vous parle ici avec ma casquette de philosophe, d'observateur de la société. Je comprends la décision de l'organe de presse. Il s'agit d'un petit sacrifice car le fait de commenter génère du trafic sur les pages de leurs sites. C'est un beau problème philosophique car c'est une défaite de la liberté d'expression. En effet, il y a cent ans, les gens qui imaginaient la société telle que nous la connaissons avaient des utopies de liberté d'expres-

sion. On imaginait des sociétés dans lesquelles tout le monde pouvait partager son avis et que cela élèverait le débat. Ce n'est pas ce qui est en train de se passer. Une grande majorité des commentaires sont inutiles, voire racistes. Désormais,

on se rend compte que la possibilité de partager notre avis avec la terre entière ne nous rend pas plus intelligents. Il nous manque peut-être une éducation à la liberté d'expression. Cette dernière est d'ailleurs très large. On nous demande de ne pas inciter à la haine, à la discrimination ou au meurtre. Ce n'est pas la mer à boire. Une erreur que l'on a pu commettre est d'avoir eu une position trop moralisante. Par exemple, lorsqu'on dit: le racisme est un délit, ce n'est pas tout à fait ça. C'est l'appel à la haine qui en est un. Intrinsèquement, vous avez le droit

*“Il y a cent ans,
on imaginait
des sociétés
dans lesquelles
tout le monde
pouvait partager
son avis et que
cela élèverait le*

*débat. Ce n'est pas
ce qui est en train
de se passer.”*

d'être raciste ou homophobe, et même de l'exprimer dans un cadre privé. Mais nous, on demande seulement de ne pas l'exprimer dans un cadre public car, si vous répétez mille fois qu'il faut jeter tous les musulmans à la mer, quelqu'un, un jour, va passer à l'acte. Il faudrait que chacun se demande, avant de publier un commentaire s'il va ajouter quelque chose au débat. Et, s'il choque ou blesse, se demander si le jeu en vaut la chandelle. Les uns et les autres doivent apprendre à ne pas être blessés par une opinion. Il faut veiller à s'éduquer; émetteurs comme récepteurs. De plus, il ne faut pas oublier que le langage web est court, il peut paraître très sec. Une phrase peut avoir l'air terriblement violente car dépourvue de tout ce qui met de l'huile dans le langage parlé habituel.